

Avis de concours

Direction de l'école Wahta'

Orthopédagogue

Temporaire à temps plein, syndiqué

35 heures par semaine

Salaire annuel : entre 60 879 \$ et 98 625 \$ par année

Entrée en fonction : Dès que possible

Durée : jusqu'au 25 juin 2026

Numéro : 2026-23

Date d'affichage : 26 février au 4 mars, 16 h 00



DESCRIPTION DU POSTE

La personne titulaire du poste travaille auprès d'élèves rencontrant des difficultés ou des troubles d'adaptation et d'apprentissage scolaire dans le but de les aider à se développer et à s'intégrer dans une classe régulière. Il-elle dépiste, identifie et évalue les difficultés et troubles d'apprentissage dans le domaine du langage parlé et écrit et du raisonnement logico-mathématique. Il-elle offre les mesures d'aide appropriées en fonction des difficultés et faiblesses ciblées.

**La description complète des tâches est disponible sur demande.*



CONSEIL DE LA NATION
WENDAT

EXIGENCES

- Brevet d'enseignement avec une spécialisation en adaptation scolaire et social ou en orthopédagogie ou détenir une formation de 2^e cycle spécialisée en orthopédagogie (atout);
- 1 à 5 ans d'expérience pertinente ;
- Membre de l'Association des Orthopédagogues du Québec (atout);
- Connaissance des programmes d'apprentissage au préscolaire et primaire;
- Maîtrise de la langue française écrite et orale;
- Connaissance de la suite Microsoft Office;
- Connaissance du milieu autochtone (atout).

QUALITÉS REQUISES

- | | |
|--------------------------|--|
| • Autonomie | • Esprit d'équipe |
| • Capacité d'écoute | • Esprit d'initiative |
| • Capacité de créativité | • Facilité à communiquer |
| • Discrétion | • Sens de l'observation |
| • Esprit critique | • Patience |
| • Esprit d'analyse | • Sens de l'observation et de l'organisation |

POUR POSTULER

Date limite : 4 mars 2026, 16 h 00

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Conseil de la Nation Wendat
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
255, place Chef-Michel-Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
rh@wendake.ca



Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences seront retenues. Aucune candidature reçue après la date limite ne sera considérée. Le nom du candidat sélectionné sera diffusé publiquement au moment de son embauche. Le CNW réserve le droit de rejeter toutes les candidatures et de n'embaucher aucune personne.

AVANTAGES SOCIAUX

- Fonds de pension à prestations déterminées après 225 jours travaillés et 1 an de service continu
- Assurances collectives après 225 jours travaillés et 1 an de service continu
- 6 % de vacances
- 5 % de maladies/obligations familiales

ACCESSIBILITÉ

- Aux employé-e-s régulier-ère-s du CNW syndiqué-e-s SECNHW
- Aux membres de la Nation Wendat
* SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier
- Aux employé-e-s temporaires du CNW
- À la population